

Le Serre rouge à Mons (Gard)

Intérêt botanique et menaces

par Francis LAGARDE

RESUME – De par leur configuration, les buttes marneuses sont des milieux naturels qui subissent des contraintes physiques particulières tout au long de l'année : sécheresse l'été, pluies surtout automnales dans notre région, accompagnées du ravinement des versants, gel l'hiver, le tout aggravé par des pentes particulièrement accentuées. Pour ces raisons, l'homme évite d'y implanter les cultures. Depuis quelques années, elles sont très recherchées par les propriétaires d'engins motorisés qui sévissent actuellement dans nos garrigues, en presque toute impunité. Cet article présente une de ces buttes : le Serre rouge, en précisant ses richesses naturelles et les grandes menaces qui pèsent sur lui.

MOTS-CLES : butte marneuse, Serre rouge, flore, milieu très fragile, pentes, plateau sommital, menaces, engins motorisés. *Potentilla cf. velutina*.

Le Serre rouge, sur la commune de Mons, Gard, (photo 1 et 2) est une petite butte témoin transgressive, attribuée à la partie supérieure de l'Eocène moyen (Tertiaire), composée de marnes et de conglomérats de galets calcaires, certains de couleur gris foncé. Il est soumis à une érosion intense naturelle freinée par la végétation qui le recouvre partiellement.

Il hébergeait, il y a quelques années, des guépiers qui ont laissé la trace de quelques uns de leurs nids.

Situé N = 44°06'10", E = 4°11'14" (Carte IGN 1/25000 Alès), le Serre rouge culmine à 205 m et domine sa base de 25 m environ. Il se compose d'un petit plateau sommital de 27 m de long sur 8 m dans sa plus grande largeur (au centre) et 3 m dans sa plus petite. Ses flancs sont très pentus et ravinés. Malgré sa faible altitude, la face sud, plus sèche avec une végétation clairsemée, contraste avec la face nord (photo 2), plus fraîche et un peu plus boisée.

Ce serre est recouvert par une flore à tendance calcicole dont certaines espèces sont particulièrement adaptées à l'érosion intense que subit la butte. Toutefois, elles ne recouvrent pas tous les versants, fragilisant ainsi le milieu. Il s'agit principalement d'espèces vivaces ligneuses ou herbacées, d'arbustes ou d'arbrisseaux, d'arbres jamais très hauts dont le système racinaire, très étendu, émerge et retient le sol et les cailloux comme le ferait un filet. Ces espèces sont codifiées dans le tableau floristique, ci-après. Au-dessous, sur quelques mètres, le sol est à nu (photo 7), s'érode sous le système racinaire des végétaux (photo 8). Avec le temps, une partie de la face Nord glissera vers le fond du vallon.

La Stipe à feuilles de jonc, espèce mésoxérophite affectionnant les pelouses sèches, occupe les pentes Sud en formations discontinues.

Le petit plateau sommital, recouvert d'un sol de couleur beige issu de la dissolution du poudingue à galets et des ciments calcaires sous-jacents, accueille une flore intéressante composée de bulbeuses et de plantes à rhizomes ainsi que de quelques arbres au port réduit.

Malgré la faible altitude du Serre rouge, la végétation des faces Sud (photo 1) et Nord (photo 2) sont bien différenciées. Le Sud est sec avec une végétation clairsemée, le Nord-Ouest est frais et assez boisé.

Un fond de thalweg parcourt la base Nord du Serre rouge. L'eau y coule abondamment en automne et au début du printemps, alimentant une zone basse créant un milieu humide. Le ruissellement ravine sous la couche de terre boisée de la face Nord, empêchant la végétation de s'étendre. Ceci est confirmé par la présence de quelques pieds de *Molinia caerulea* qui affectionne les milieux très humides, ainsi que *Phragmites australis* (Cav.) Trin. Ex Steudel, *Populus alba* L., *Populus nigra* L. (peut-être planté), *Taraxacum palustre* (Lyons) Symons, *Pyrus spinosa* Forssk., *Cervaria rivini* Gaertner (L.) Lapeyr. Au-delà, il y a un petit bois de *Quercus pubescens*.

Dans les environs du Serre rouge, de profonds thalwegs creusés dans les marnes friables abritent une végétation de milieux humides ou frais comme le Troène (Ligustrum vulgare L.), la Succise (Succisa pratensis Moench). Près de la Vieille Cité, située à l'ouest du Serre rouge, il y a une toute petite station de l'Astragale pourpre (Astragalus hypoglottis L.) et sur les pentes marneuses ouest, Hedysarum bovoenum Bunge ex Basinger subsp. europaeum Guittoneau & Kerguelen, toutes les deux déterminantes dans le programme de modernisation des ZNIEFF en Languedoc-Roussillon.

